

## Conditions Générales de Vente Bureau Montagne des Terres d’Evasion « *Les Accompagnateurs en Montagne de Raquett’Evasion – Rando’Evasion* »

### Préambule

Le site est en sa totalité la propriété le Bureau Montagne des Terres d’Evasion et Nicolas Tavernier son dirigeant ainsi que ses droits y afférents. Toute reproduction, intégrale ou partielle, est systématiquement soumise à l’autorisation des propriétaires. Toutefois, les liaisons du type hypertextes vers le site [www.raquettevasion.com](http://www.raquettevasion.com) et [www.terresdevasion.com](http://www.terresdevasion.com) sont autorisées sans demande spécifique.

### Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la validation de commande, des conditions particulières de vente énoncées sur cette page et déclare expressément les accepter sans réserve. Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre Le Bureau Montagne des Terres d’Evasion et son client, les deux parties les acceptant sans réserve. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

### Commande

Les systèmes d’enregistrement automatique sont considérés comme valant preuve, de la nature, du contenu et de la date de la commande. Le Bureau Montagne des Terres d’Evasion confirme l’acceptation de sa commande au client par courrier électronique que celui-ci aura communiqué. La vente ne sera conclue qu’à compter de la confirmation de la commande. Le Bureau Montagne des Terres d’Evasion se réserve le droit d’annuler toute commande d’un client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d’une commande antérieure. Les informations énoncées par l’acheteur, lors de la prise de commande engagent celui-ci, en cas d’erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, le vendeur ne saurait être tenu responsable de l’impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer le produit.

### Prix

Le prix est exprimé en Euros. Net de taxe (*TVA non applicable selon l’article 293 B du Code Général des Impôts*)

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif.

### Paieement

Le prix facturé au client est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par le Bureau Montagne des Terres d’Evasion. Le prix des produits est payable au comptant le jour de la commande effective. Le paiement s’effectue par carte bancaire portant le sigle CB. Le paiement en ligne Via la plateforme Yoplanning vous permet de régler via un serveur bancaire Stripe. Votre numéro de carte bancaire est donc dirigé vers les serveurs de la banque, votre règlement s’effectue directement à une banque dans un environnement sécurisé sans passer par le serveur de la boutique, garantie d’autant plus importante que vos numéros sont connus seulement de notre partenaire bancaire (Stripe de Yoplanning). La commande validée par le client ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord. En cas de refus des dits centres, la commande sera automatiquement annulée et le client prévenu par courrier électronique. Par ailleurs, Le Bureau Montagne des Terres d’Evasion se réserve le droit de refuser toute commande d’un client avec lequel existerait un litige.

## Conditions d'annulation

Sans obligation, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation à partir de 10 €. Nous vous proposons :

<https://www.europ-assistance.fr/fr/assurance-voilage/assurance-week-end-et-court-sejour>

Vous pouvez en souscrire une via d'autre plateforme ou assurance personnelle.

### ➤ ANNULATION de votre fait

Toute annulation d'une prestation » de votre fait devra être effectuée par téléphone puis par mail, le cas échéant confirmée par lettre recommandée. L'annulation sera effective à la date d'envoi du courrier. Nous conserverons des frais en cas d'annulation de votre fait, selon la grille suivante :

- De 3 à 7 jours avant le départ : 50 % du prix de la prestation.
- 2 jours et moins avant le départ : 100% du prix du séjour.

*Dans le cas d'une prestation "individuelle et/ou Pass'Raquette/Rando", "sur mesure" et/ou groupe ou famille, des frais d'annulation spécifiques seront conservés par le Bureau Montagne des TERRES D'EVASION. Ceux-ci seront mentionnés spécifiquement sur la facture initiale de réservation de votre prestation. Ces sommes vous seront remboursées par l'assurance annulation que vous avez souscrite auprès d'une « compagnie » en cas d'annulation justifiée, déduction faite du coût de l'assurance et des frais forfaitaires mentionnés par la compagnie d'assurance elle-même. Un exemplaire des conditions générales d'assurance est téléchargeable depuis notre site Internet. Vous devrez vous y référer en cas d'annulation pour connaître la procédure à mettre en œuvre.*

Tout annulation d'une prestation de plusieurs jours, journée ou 1/2 journée payée à l'avance ne sera rembourser sauf sur présentation d'un certificat attestant la non-possibilité de participer à la ou les sortie(s)

### ➤ MODIFICATION de prestation par le client

Une modification de prestation, un changement de date de la prestation, un changement de nom (au cas où vous ne pourriez partir et qu'une autre personne vous remplace).

*Toute modification de prestation par le client à moins de 2 jours avant le départ entraînera sera considéré comme une annulation.*

### ➤ ANNULATION du fait de l'organisateur

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation de la prestation est imposée par des circonstances de force majeure, des événements climatiques ou naturels récurrents, ou pouvant entraîner l'impossibilité de profiter de certaines prestations pour des raisons tenant à la sécurité du client ou des randonneurs. De même, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation de la prestation ou de la randonnée intervient pour insuffisance du nombre de participants jusqu'à 7 jours du départ, ou la veille ou l'avant-veille d'une randonnée à la journée. Nous vous proposerons alors une ou plusieurs solutions de remplacement. En cas d'annulation définitive, si aucune solution de remplacement ne vous satisfait ou si nous sommes dans l'impossibilité de vous proposer une, vous serez remboursé de l'intégralité des sommes versées.

## Litiges

Le présent contrat est soumis au droit français. Le Bureau Montagne des Terres d'Evasion ne peut être tenu de la non réalisation de la randonnée ou du trekking annoncé, il reste juge de la sécurité et se réserve le droit de modifier le parcours pour des raisons de sécurité; En cas de difficultés de l'application du présent contrat, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout

autre conseil de son choix. Il est rappelé que la recherche de la solution amiable n'interrompt pas le « bref délai » de la garantie légale, ni la durée de la garantie contractuelle. Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des Tribunaux, le respect des dispositions du présent contrat relatives à la garantie contractuelle suppose que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur. Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ses situations. En cas de litige, le client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut, le client aura le choix de saisir la juridiction civile qu'il souhaite.

« Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond »

## Informations légales

Le renseignement des informations légales nominatives collectées aux fins de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant indispensables pour le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des factures et contrat de garantie. Le défaut de renseignement entraîne la non-validation de la commande. Conformément à la loi « Informatiques et libertés », le traitement des informations nominatives relatives aux clients a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le client dispose (Art. 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès du Bureau Montagne des Terres d'Evasion. De plus, Mon business s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

Le Bureau Montagne des Terres d'Evasion  
*(Les accompagnateurs en Montagne de Rando et Raquett'Evasion)*  
73 chemin des vents – Grand Cœur  
73260 GRAND-AIGUEBLANCHE  
N° DE SIRET 53838235900015